



Ministère des solidarités et de la santé  
Ministère du travail  
Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse  
Ministère des sports  
-----

## **CONCOURS INTERNE ET 3<sup>ème</sup> CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES INSPECTEURS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

**Année 2019**

**Vendredi 8 février 2019**

**13H00 à 17H00 (horaires de métropole)**

**EPREUVE N° 3** : composition portant sur les institutions politiques et administratives, si l'option « droit public » n'a pas été choisie par le candidat à l'épreuve n° 2, ou bien une composition dans l'une des matières suivantes, au choix du candidat : finances publiques, éducation et formation, questions économiques et sociales ou droit et fonctionnement des associations, si l'option « droit public » a été choisie à l'épreuve n° 2, dont le programme est fixé à l'annexe II de l'arrêté du 28 janvier 2005 fixant les modalités et les programmes des concours de recrutement des inspecteurs de la jeunesse et des sports (durée : quatre heures ; coefficient 2).

**Choix de l'épreuve effectué lors de l'inscription – cf. convocation.**

### **Sujets :**

**1. Finances publiques :**

« Autonomie financière et autonomie fiscale des collectivités territoriales »

**2. Education et formation :**

« Comment mieux valoriser la formation professionnelle continue en France ? »

**3. Questions économiques et sociales :**

« Enjeux et limites de la politique de redistribution des revenus en France »

**4. Droit et fonctionnement des associations :**

« La reconnaissance des associations par l'Etat »

**5. Institutions politiques et administratives :**

« La protection des libertés publiques en droit public français »

**Le sujet traité doit être mentionné sur la 1<sup>ère</sup> page de la copie**